



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R28-2024-192

PUBLIÉ LE 22 NOVEMBRE 2024

Sommaire

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie / SRAF-FAM

R28-2024-11-21-00001 - Accusé de réception de demandes d'autorisation d'exploiter - département du CALVADOS (mai-juin-juillet 2024)?? (48 pages) Page 3

R28-2024-11-18-00006 - Accusé de réception de demandes d'autorisation d'exploiter - département de la MANCHE (avril-mai 2024)?? (27 pages) Page 52

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) / Secretariat de direction

R28-2024-11-15-00008 - Arrêté portant composition de la commission régionale d'autorisation d'exercice compétente pour l'examen des demandes présentées en vue de l'exercice en France de la profession aide-soignant (2 pages) Page 80

Direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt de Normandie

R28-2024-11-21-00001

Accusé de réception de demandes
d'autorisation d'exploiter - département du
CALVADOS (mai-juin-juillet 2024)



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Isabelle VALETTE
Service Agricole
Pôle connaissance et suivi de l'exploitant
Téléphone : 02 31 43 16 78
Courriel : ddtm-foncier@calvados.gouv.fr

Caen, le 30/05/2024

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_176

Monsieur ,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 4,00 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
CERISY LA FORET	C210	3,00	SANDER Christine
SAINTE MARGUERITE D'ELLE	H230	1,00	GRENECHE Bruno et Sophie

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **28/05/2024**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE d'exploiter** (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

GRENECHE Bruno
7 rue du hameau de Baynes
14330 SAINTE MARGUERITE D'ELLE

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement


Catherine PELLEGRINI

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30
sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Isabelle VALETTE
Service Agricole
Pôle connaissance et suivi de l'exploitant
Téléphone : 02 31 43 16 78
Courriel : ddtm-foncier@calvados.gouv.fr

Caen, le 03/07/2024

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_213

Madame,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 181 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
CAMPIGNY	A10 A11 A13 A20 A24 A28 A29 A30 A31 A32 A33 A34 A35 A36 A37 A41 A48 A49 A178 A277 A278 A280 A281 A297 A299 A301	53,72	GFA DES FRERES GIBERT
CAMPIGNY	A39	1,02	SOCIETE SNCF
CAMPIGNY	A182 A183 A184 A185 A186	22,46	ANDRE Emmanuel
CAMPIGNY	A179 A181 A286	7,66	GIBERT Eric
CAMPIGNY	A042 A402	2,54	JOUAY Michel
COTTUN	A105 A126 A003 A104 A128 A109	18,17	SAFER
CROUAY	B271 B270	0,51	SAFER
CROUAY	B173 B174 B175 B176 B281 B282 B286 B295 B277	29,89	CONSORT LETOURNEUR
LE MANOIR	AC44	0,89	GFA DES FRERES GIBERT
LE MANOIR	AE73 AE75 AE76 AE77 AE78 AE83	11,96	COUESPEL Andre
LE MANOIR	AC40 AC54	2,96	GIBERT Pascal
LE MANOIR	AC3 AC5 AC6 AC7 AC12 AC13 AC17 AC41 AC42 AC43	27,56	GIBERT Eric
SAINT VIGOR LE GRAND	ZA85 ZA229 ZA232 ZC01	14,57	COUESPEL Andre
SAINT VIGOR LE GRAND	ZD74 ZB79	5,74	GIBERT Pascal

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **01/07/2024**

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

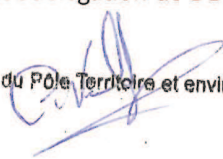
sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement


Catherine PELLEGRINI

GIBERT LEANE
EARL FERME DES FRESNES
Hameau de Fontenay
14490 CAMPIGNY

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>



**PRÉFET
DU CALVADOS**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Isabelle VALETTE
Service Agricole
Pôle connaissance et suivi de l'exploitant
Téléphone : 02 31 43 16 78
Courriel : ddtm-foncier@calvados.gouv.fr

Caen, le 12/06/2024

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_187

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 118,79 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
COLOMBIERES	A1 A2 A3 A5 A5	14,11	DE LEVIS MIREPOIX ELIANA
LES OUBEAUX	B82 B83 B122 B172 B195 B198 B199 B201 B214 B221 B274 B275 B424 B433 B473	16,54	ROULLAND Patrick
LES OUBEAUX	B121 B210 B211 B212 B215 B224 B225 B230 B231 B236 B288 B289 B426 B443 B444 B445 B446 B447	20,35	ROULLAND ROLAND
LES OUBEAUX	A221 – B65 B154 B155 B167 B170 B295 B441 B451	7,37	LANGLOIS SERGE RAYMOND
LES OUBEAUX	B168 B171	1,29	LEPLEY LUCIEN RENE
LES OUBEAUX	A26 A442	6,91	Mme GODARD ALBERT
MONFREVILLE	ZC11 ZC14 ZC15	3,62	ROULLAND Patrick
NEUILLY LA FORET	B121 B176	4,15	ROULLAND Patrick ET Véronique
NEUILLY LA FORET	B158 B265 B266 B267 B268	5,50	ROULLAND Patrick
NEUILLY LA FORET	B156 B167 B168 B171 B172 B174 B175	10,23	ROULLAND RENEE BLANCHE
NEUILLY LA FORET	B153 B163 B164 B166 B173 B264 B273 B276	7,09	ROULLAND ROLAND
VOUILLY	A18 A19	0,50	ROULLAND Patrick
VOUILLY	A9 A11 A12 A13 A14 A15 A16 A46	6,73	ROULLAND ROLAND
VOUILLY	ZK20 ZK21	3,04	Mme GODARD ALBERT
VOUILLY	C109 C110 C123 C124 C125 C126	11,35	BOSCHER ANDREE CLEMENCE

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : 29/05/2024

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30
sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficiez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

La cheffe du Pôle Territoire et environnement



Catherine PFI EGRINI

EARL VAULTIER
la chevalerie
14230 LES OUBEAUX

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>



**PRÉFET
DU CALVADOS**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Isabelle VALETTE
Service Agricole
Pôle connaissance et suivi de l'exploitant
Téléphone : 02 31 43 16 78
Courriel : ddtm-foncier@calvados.gouv.fr

Caen, le 24/06/2024

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_198

Madame, Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 195,56 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
GOUPILLIERE	ZB123	6,67	LEBOURGEOIS Jeanne
LE LOCHEUR	A49 – B4	1,29	DARONDEL François
LE LOCHEUR	A30 A45 A46	8,68	DE WILDE Jacqueline HAMELIN Jacques et GHEWY Arlette
LE LOCHEUR	A10, A11, A12, A147, A148, A154, A155, A156, A157, A159, A160, A161, A31, A32, A33, A34, A35, A36, A37, A39, A41, A43, A44, A52, A54, A08, B74	49,83	CONSORT CHARLES
LE LOCHEUR	A252 A305 A310	4,18	VERLAGUET Monique , TREVEL Francine, ROGER Raymonde
LE LOCHEUR	A150	1,17	MARIE Philippe
LE LOCHEUR	A13 A14 A26 A27 A28 A29 A273 - B3	16,32	VALES Annick
MONT EN BESSIN	A69, A88, A89, A90, A91	7,09	CONSORT GIRARD
OUFFIERES	ZC 80	2,14	LEBOURGEOIS Jeanne
OUFFIERES	B100, B493, B495, B95, B96, B99, ZB112, ZB26, ZB57, ZC83	33,83	PERCHEPIED Gilbert Lucien et VASSAL Martine
SAINT GEORGES D'AUNAY	ZX10 ZX35 ZX8 ZX9 ZY5 ZY6	13,78	CHEMIN Colette
TOURNAY SUR ODON	B123, B163, B166	1,52	VERLAGUET Monique , TREVEL Francine, ROGER Raymonde
TOURNAY SUR ODON	A234 A235 A240 A242 A246 A326 A328 A330 - B29 - C160 – AB225 AB24	24,01	MARIE Philippe et Sophie
TOURNAY SUR ODON	A396	1,83	DUVAL Gérard
TOURNAY SUR ODON	B108, B109, B110, B111, B112 B128, B229 B234 B236 B240 B242 B244 B246 B248	19,27	FAUCON Maryvonne
TOURNAY SUR ODON	B17, B18	3,95	CONSORT CHARLES

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **06/06/2024**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE** d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement



Catherine PELLEGRINI

GAEC DU VAL HEBERT
4 Impasse du Val Hebert
14230 LE LOCHEUR VAL D'ARRY

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service
Agricole
SA

Affaire suivie par : Isabelle VALETTE
Tél. : 02 31 43 16 78
Mél. : cecile.zebaze@calvados.gouv.fr

Caen, le 29/07/2024

10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_206

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 69,16 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
CAHAGNES	YM9 YM10	3,96	GERMAIN Michel
JURQUES DIALAN SUR CHAINE	ZA1	1,59	SERON Marc
CAHAGNES	YN58 – YO10	1,97	SERON Bruno
CAHAGNES	YO112	2,17	DUPRE Didier
CAHAGNES	YM23 YM44 – YN5 YN8 YN17 YN26 YN53	14,34	SIMON René
CAHAGNES	YN14 YN19 YN27 YN28 YN33 YN37 YN52 – ZL66 - ZM30 ZM31 ZM32 ZM50 ZM74	32,25	SIMON Philippe
SAINT GEORGES D'AUNAY SEULLINE	ZK107	2,14	FRANCOISE Pierre et Cécile
SAINT GEORGES D'AUNAY SEULLINE	ZK49 ZK51 – ZL10 ZL79 ZL103	10,90	FRANCOISE Etienne et Cécile

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **25/06/2024**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE** d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet par subdélégation du DDTM

La Cheffe du Pôle Territoires et environnement

Catherine PELLEGRINI

FRANCOISE Fabien
18 route d'Aunay
14 350 VALDALLIERE

Isabelle VALETTE
 Service Agricole
 Pôle connaissance et suivi de l'exploitant
 Téléphone : 02 31 43 16 78
 Courriel : ddtm-foncier@calvados.gouv.fr

Caen, le 7/06/2024

OBJET : Contrôle des structures
 Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_174

Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 138,56 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
ASNIERES EN BESSIN	A213 A217	9,03	ADELINE Annick
ASNIERES EN BESSIN	A1	2,57	GFA DE LA GAULE
DEUX JUMEAUX	A11	2,18	FALET Christian
ENGLESQUEVILLE LA PERCEE	C75	0,18	HOUYVET Philippe
ENGLESQUEVILLE LA PERCEE	C80	2,52	GOURDIN Patricia
ENGLESQUEVILLE LA PERCEE	C22 C23 C41 C56	5,47	BELLENGER Marie Louise
ENGLESQUEVILLE LA PERCEE	C14 C15 C16 C17 C18 C64 C65 C66 C67 C68 C69 C70 C71 C72 C73 C74	21,68	CATOIRE Solange et Chantal
ENGLESQUEVILLE LA PERCEE	C19 C20 C21 C24 C31 C32 C43 C49 C50 C51 C52 C53 C54 C57 C59 C60 C63 C194 C249	12,89	PIMORT Marcel
ENGLESQUEVILLE LA PERCEE	C223	1,30	DENIS Daniel
ENGLESQUEVILLE LA PERCEE	C182 C187 C188 C197 C200 C202 C203 C207 C208 C209 C212 C213 C214 C215 C216 C217 C218	27,67	GFA DE LA GAULE
ENGLESQUEVILLE LA PERCEE	A111 A130 A132 A133 A182 A184 A192 - B44 B239 B240 B243 B244 B246 B247 B248 B256 B257 B259 B275 B277 - C222	31,27	FALET Christian
FORMIGNY LA BATAILLE	ZD 66 - B30 B32 B33 B34 B39 B40 B42	8,75	FALET Christian
LOUVIERES	A4 A5 A6 A7 A9 A10 A11 A174 A176	4,36	LETERRIER CLAUDE
FORMIGNY LA BATAILLE	B29	1,41	Notaire BOSH DAVID (D'OUTREMONT PHILIPPE)
LONGUEVILLE	ZA34 ZA36 ZA37 ZA38 - ZB25 ZB26 ZB48	7,84	PIMORT Mickael
VIERVILLE SUR MER	B70 - C72 C81 C97 C189	4,02	FALET Christian
VIERVILLE SUR MER	C70 C71	4,46	LETERRIER Claude

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **21/05/2024**

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
 tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
 horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
 courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
 internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

**GAEC DE BEAUMONT
HAMEAU DE BEAUMONT
14710 ENGLÉSQUEVILLELA PERCEE**

La cheffe du Pôle Territoire et environnement



Catherine PFI LEGRINI

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>



**PRÉFET
DU CALVADOS**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Isabelle VALETTE
Service Agricole
Pôle connaissance et suivi de l'exploitant
Téléphone : 02 31 43 16 78
Courriel : ddtm-foncier@calvados.gouv.fr

Caen, le 4/06/2024

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_170

Madame,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 111,28 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
AMMEVILLE	B394	4,30	CAMOUS Paul
MONTVIETTE	B11 B19	2,54	BOISGONTIER Jackie
MONTVIETTE	B144	4,71	VERSAVEL Léa
MONTVIETTE	A291	3,37	BOISGONTIER Julien
MONTVIETTE	B138 B139	0,95	Commune de MONVIETTE
MONTVIETTE	A109 A110 A125 A289	4,01	LECUYER Jean Pierre
MONTVIETTE	A62 A190 A382 A383 - B63	7,17	INDIVISION LAIDET
MONTVIETTE	B32 B34 B35 B198	8,28	CLOET Jacques
SAINT GEORGES EN AUGÉ	B58 B60 B63 B64 B279	12,38	VERSAVEL Léa
SAINT GEORGES EN AUGÉ	B72 B311	3,00	CHEVALLIER Guillaume
SAINT GEORGES EN AUGÉ	B177 B178	7,26	PELISSIER DE FELIGONDE
SAINT GEORGES EN AUGÉ	B71 B91 B172 B321	8,85	BRESSON Emmanuel
SAINT GEORGES EN AUGÉ	B33 B54	1,57	BUQUET Paulette
SAINT GEORGES EN AUGÉ	B171 B174 B184 B185 B188 B190 B257 B252 B253 B258 B293 B307 B333 B50 B49 B119	30,66	BOISGONTIER Jackie
SAINTE MARGUERITE DE VIETTE	Z133 Z141 Z158	12,23	LEMONNIER Henri

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **20/05/2024**

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

La cheffe du Pôle Territoire et environnement



Catherine PFI L EGRINI

BOISGONTIER Aline
GAEC DE BOVES
1699 route des Boves
14430 SAINT GEORGES EN AUGE

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service
Agricole
SA
Affaire suivie par : Isabelle VALETTE
Tél. : 02 31 43 16 78
Mél. : cecile.zebaze@calvados.gouv.fr

Caen, le 22/04/2024

10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_143

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 9,74 ha situé(s) sur la commune référencée ci-dessous :

Commune	Parcelle	Superficie (ha)	Propriétaire
PIERRES	ZL10	9,74	ANGOT Michel

ACCUSE DE RÉCEPTION

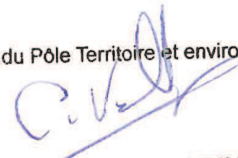
Dossier réceptionné complet le : **04/07/2024**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de **QUATRE MOIS** suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE d'exploiter** (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet par subdélégation du DDTM

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement


Catherine PELLEGRINI

ANGOT Frédéric
Le godinet
14 770 LASSY
TERRES DE DRUANCE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**



**PRÉFET
DU CALVADOS**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Isabelle VALETTE
Service Agricole
Pôle connaissance et suivi de l'exploitant
Téléphone : 02 31 43 16 78
Courriel : ddtm-foncier@calvados.gouv.fr

Caen, le 03/07/2024

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_211

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 15,05 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
MAISONCELLES LA JORDAN	C11 C12 C13 C16 C191 C192 C193 C194 C195 C196 C197 C664 C722	6,33	VINCENT Régine et BUSNEL Arlette et Olivier
MAISONCELLES LA JORDAN	C189 C190 C200 C642 C716 C721	5,06	MARIE Christelle et BUSNEL Arlette et Olivier
MAISONCELLES LA JORDAN	C165 C171 C174 C175 C177 C607 C609 C644	15,05	LETAINTURIER Martine et BUSNEL Arlette et Olivier

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **01/07/2024**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement

Catherine PELLEGRINI

LEVALLOIS Pierre Antoine
La caillonière
14500 MAISONCELLES LA JOURDAN
VIRE NORMANDIE

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service
Agricole
SA

Affaire suivie par : Isabelle VALETTE
Tél. : 02 31 43 16 78
Mél. : cecile.zebaze@calvados.gouv.fr

Caen, le 01/08/2024

10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_243

Madame,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 115,22 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
CROISILLES	ZE11 ZE12	4,00	CHARDON Clément
ACQUEVILLE	C56 C66 - ZC34 ZC43 ZC56	12,38	GIBERT Colette
ANGOVILLE	ZA 18	2,99	GIBERT Colette
CROISILLES	ZB40 ZB64 – ZC9 ZC10	6,14	HESS Jean Marie
CROISILLES	AC12 – ZB63 ZB66	19,28	NICOLAS Gérard et Marie Jo
CROISILLES	ZI 73	9,30	SAFER
CROISILLES	ZE03 ZE29 – ZH25	55,94	GIBERT Colette
CROISILLES	ZH24	0,45	LEPAUVRE Pascale
LES MOUTIERS EN CINGLAIS	ZE3 ZE43	4,06	HESS Jean Marie
PLACY	A122	0,69	GIBERT Colette

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **25/06/2024**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet par subdélégation du DDTM

VAUTIER Angéle
GAEC DU MESNIL GODARD
1 Chemin du Mesnil Godard
14220 CROISILLES

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement


Catherine PELLEGRINI

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service

Agricole
SA

Affaire suivie par : Isabelle VALETTE

Tél. : 02 31 43 16 78

Mél. : cecile.zebaze@calvados.gouv.fr

Caen, le 22/04/2024

10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

OBJET : Contrôle des structures

Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_138

Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 160,03 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
LE LOCHEUR	A143 A165 A166 A167 A168 A169 A170 – B8 B9 B10 B26 B27 B28 B29 B30 B193 B34 B36 B47 B52 B53 B55 B56 B64 B65 B71 B123 B124 B125 B126 B127 B144 B151 B190 B193 B196 B197 B199 B200 B202 B203 B204 B205 B206 B207 B208 B209 B210 B211 B212 B213 B214 B215 B216 B217 B218 B219 B220 B221 B222 B223 B224 B288	67,76	DEBAUDRE Jean-Claude
LE LOCHEUR	A139 A140	4,23	ROULLAND François
LE LOCHEUR	B147 B149 B150 B330	9,77	ROULLAND et DEBAUDRE
LE LOCHEUR	B172 B173 B176 B268	1,78	DARONDEL François
NOYERS BOCAGE	C37 C50	3,72	LE QUANG Thierry
NOYERS BOCAGE	C287	0,16	ONRAED Thérèse
NOYERS BOCAGE	C8 C11 C30 C31 C32 C33 C34 C35 C36 C38 C39 C224 C225 C251 C288	12,84	YVRAY Denis
NOYERS BOCAGE	A68 A69	8,93	DEBAUDRE Jean-Claude
MISSY	C112 C113 C414 C415 C416 C417	7,39	YVRAY Denis
MISSY	C259	1,32	ROBE Dominique
VAL D'ARRY	B37 C285	1,18	ONRAED Xavier
VACOGNES-NEUILLY	B84 B85 B86 B229	20,46	RIVIERE Arlette
PARFOURU SUR ODON	ZA18 ZA29	3,89	MARTIN Jacques
PARFOURU SUR ODON	ZA28 ZA30 ZA138 ZA139	11,60	CCAS DE PARFOURU SUR ODON
DE BOUGY	ZC2	4,71	DEBAUDRE Jean-Claude

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : 05/04/2024

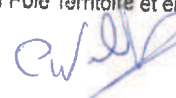
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE** d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Messieurs,, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet par subdélégation du DDTM

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement



Catherine PELLEGRINI

EARL HAREL ROULLAND
Le Bois d'Arry
Le Locheur
14210 VAL D'ARRY



**PRÉFET
DU CALVADOS**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Caen, le 24/06/2024

Isabelle VALETTE
Service Agricole
Pôle connaissance et suivi de l'exploitant
Téléphone : 02 31 43 16 78
Courriel : ddtm-foncier@calvados.gouv.fr

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_204

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 52,75 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
LE FRESNE CAMILLY	ZB12 ZB15	0,40	AUBERT Michel
LE FRESNE CAMILLY	ZA9 ZA57 ZA91 ZA92 - ZB07 ZB106 ZB54 ZB83 - ZC12 ZC13	17,37	PORET Alphonse
MOULIN EN BESSIN	AD25 AD27 AD28 - ZA7	7,29	PORET Alphonse
ROSEL	AH24	6,32	PORET Iréne
ROSEL	ZE7	0,31	PORET Alphonse
THAON	C29 C30 C31 C36 C40 C50	14,04	PORET Alphonse
THAON	ZB48	1,42	PORET Emile
THAON	ZB60	0,11	AUBERT Michel
THAON	ZB58	0,59	AUBERT Jacques
THAON	AA185	4,89	LE MASSON Michelle

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **18/06/2024**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE d'exploiter** (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

EARL BLIN
6 Rue Bigard
14610 THAON

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement


Catherine PELLEGRINI

10, boulevard général Vanier - CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 - fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 - 16h30
sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service
Agricole
SA

Affaire suivie par : Isabelle VALETTE
Tél. : 02 31 43 16 78
Mél. : isabelle.valette@calvados.gouv.fr

Caen, le 08/08/2024

10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_172

Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **12,46 ha** situé(s) sur la commune référencée ci-dessous :

Commune	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaire
GONNEVILLE SUR HONFLEUR	B581 B810 – ZC85 ZC98 ZC90	12,46	DISTILLERIE BUSNEL

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **07/07/2023**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet par subdélégation du DDTM

La cheffe du service agricole


Sophie DELAERE

EARL FM GUESDON
1529 route de la gohaigne
27210 BEUZEVILLE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie

Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados



**PRÉFET
DU CALVADOS**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Isabelle VALETTE
Service Agricole
Pôle connaissance et suivi de l'exploitant
Téléphone : 02 31 43 16 78
Courriel : ddtm-foncier@calvados.gouv.fr

Caen, le 4/06/2024

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_186

Mesdames,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 89,52 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
DOUVILLE EN AUGÉ	A71 A370 A517	4,19	GOGUET Camille
DOUVILLE EN AUGÉ	A292	3,21	CONSORT CHAUDOT
DOUVILLE EN AUGÉ	B2 B8 B10 B58 B269 B272	16,72	DE SOYRES DE CHAVIGNY Bertrand
DOUVILLE EN AUGÉ	A187 A193 A194 A195 A196 A197 A198 A199 A286 A524 A600 A606	18,07	CONSORT CAHAGNIET
GONNEVILLE SUR MER	B313 B314	12,66	CONSORT PRUNIER
GONNEVILLE SUR MER	C277 C278 C279 C280 C554	10,16	CONSORT SAUVAGEOT
GONNEVILLE SUR MER	C147 C149 C153 C154 C157 C158 C159 C160 C521	16,84	GOGUET Camille
GONNEVILLE SUR MER	C150 C151 C152 C155	7,67	VINCENT Sophie

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **28/05/2024**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

CAHAGNIET Audrey
EARL DE LA MAISON BLANCHE
la maison blanche
DOUVILLE EN AUGÉ

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30
sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>

La cheffe du Pôle Territoire et environnement

Catherine PFI LEGRINI



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service
Agricole
SA

Affaire suivie par : isabelle Valette
Tél. : 02 31 43 15 37
Mél. : isabelle.valette@calvados.gouv.fr

Caen, le 13/05/2024

10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_164

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **8,58 ha** situé(s) sur la commune référencée ci-dessous :

Commune	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
VIERVILLE SUR MER	B48 B49 B50 B51 B53 B58 B59	8,58	D'HEROUVILLE Vitae

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : 13/05/2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de **QUATRE MOIS** suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE** d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet par subdélégation du DDTM

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement

EARL DESHAYES
7 rue Albert ANNE
14710 ASNIERES EN BESSIN

Catherine PELLEGRINI

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service
Agricole
SA

Affaire suivie par : ISABELLE VALETTE
Tél. : 02 31 43 16 78
Mél. : iddtm-foncier@calvados.gouv.fr
10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

Caen, le 02/07/2024

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_212

Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 35,26 ha situé(s) sur la commune référencée ci-dessous :

Commune	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaire
BRANVILLE	A184 – B9 B17 B18 B128 B129 B130 B131 B132 B168	35,26	DE PONTBRIAND Gaël

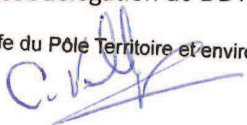
ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : 01/07/2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM
La Cheffe du Pôle Territoire et environnement


Catherine PELLEGRINI

EARL DU LIEU VALMONT
Le Lieu Valmont
14910 BLONVILLE SUR MER

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

**Service
Agricole
SA**

Affaire suivie par : Isabelle VALETTE
Tél. : 02 31 43 16 78
Mél. : isabelle.valette@calvados.gouv.fr

Caen, le 08/08/2024

10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_259

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **1,69ha** situé(s) sur la commune référencée ci-dessous :

Commune	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
FERVAQUES	C410	1,69	VAUTIER Jean Luc

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : 08/08/2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de **QUATRE MOIS** suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE** d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet par subdélégation du DDTM

La cheffe du service agricole


Sophie DELAÈRE

GRENIER Cyril
Beuville
130 rue de la vignerie
14140 NOTRE DAME DE COURSON



**PRÉFET
DU CALVADOS**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Isabelle VALETTE
Service Agricole
Pôle connaissance et suivi de l'exploitant
Téléphone : 02 31 43 16 78
Courriel : ddtm-foncier@calvados.gouv.fr

Caen, le 30/05/2024

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_178

Madame, Monsieur ,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 60,36 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
ASNIERES EN BESSIN	B7 B9	5,95	FERON Patrick et Anne
ASNIERES EN BESSIN	B142	1,52	FINET Jean Marc
FORMIGNY LA BATAILLE	ZA5	1,62	FINET Jean Marc
FORMIGNY LA BATAILLE	ZB38	3,08	HENRY Marcel
FORMIGNY LA BATAILLE	ZB37	3,26	FERON Patrick et Anne
LONGUEVILLE	A129 A263 A267	13,38	FINET Jean Marc
LONGUEVILLE	A543 A545 A558	2,61	FERON Patrick et Anne
LONGUEVILLE	A139 A142 A220 A482 A483 – B2 B30 - ZB19 ZB52	19,69	LELARGE Jeanne
MOLAY LITTRY	H68 H69 H74 H79 H80 H81	9,23	FERON Patrick et Anne

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **27/05/2024**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de **QUATRE MOIS** suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE d'exploiter** (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

La Cheffe du Pôle Territoire et environne

Catherine PELLEGRINI

SCEA DES GRANDS MURS
521 Route de Neufbourg
14230 NEUILLY LA FORET

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service
Agricole
SA

Affaire suivie par : isabelle Valette
Tél. : 02 31 43 15 37
Mél. : isabelle.valette@calvados.gouv.fr

Caen, le 17/05/2024

10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_166

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 4,22 ha situé(s) sur la commune référencée ci-dessous :

Commune	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaire
AUTHIE	V62	4,22	HUARD Michel

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : 15/05/2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE d'exploiter** (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet par subdélégation du DDTM

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement

Gatherine PELLEGRINI

HUARD EMMANUEL
8 Rue des chantiers navals
14500 BLAINVILLE SUR ORNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**



**PRÉFET
DU CALVADOS**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Isabelle VALETTE
Service Agricole
Pôle connaissance et suivi de l'exploitant
Téléphone : 02 31 43 16 78
Courriel : ddtm-foncier@calvados.gouv.fr

Caen, le 7/06/2024

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_180

Madame, Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 93,54 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
ARGANCHY	C73 C74 C78 C80 C81 C214	9,05	DESMET Marie Louise
ARGANCHY	C56 C57 C58 C59 C61 C62 C63 C64 C65 C66 C67 C68 C71 C77	38,37	LEVY Florence
GUERON	ZE17	13,23	DESMET Marie Louise
SUBLES	AE7 AE9 AE10 AE54 AE55 AE56 AE62 AE67 AE69 AE71 AE72	32,89	LEVY Florence

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **29/05/2024**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de **QUATRE MOIS** suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE d'exploiter** (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

La cheffe du Pôle Territoire et environnement

Catherine PFI LEGRINI

SCEA DU MOUGARD
le bas mougard
14490 SAINT PAUL DE VERNAY

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service
Agricole
SA

Affaire suivie par : isabelle Valette
Tél. : 02 31 43 15 37
Mél. : isabelle.valette@calvados.gouv.fr

Caen, le 12/06/2024

10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_199

Mesdames, Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 8,57 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Commune	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaire
GEFOSSE FONTENAY	F12 F13 F14	7,41	MATMANN Ulrich et Dorothéa
CARDONVILLE	B60	1,17	MATMANN Ulrich et Dorothéa

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : 08/06/2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet par subdélégation du DDTM

La cheffe du Pôle Territoire et environnement

Catherine PFI LEGRINI

GAEC DE SERVIGNY
SERVIGNY
14230 CARDONVILLE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service
Agricole
SA

Affaire suivie par : isabelle Valette
Tél. : 02 31 43 15 37
Mél. : isabelle.valette@calvados.gouv.fr

Caen, le 17/05/2024

10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_167

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **4,48 ha** situé(s) sur la commune référencée ci-dessous :

Commune	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
COULONCES	ZO51	4,84	MAUBANT Sylvain

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : 15/05/2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de **QUATRE MOIS** suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE** d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet par subdélégation du DDTM
Chef de Pôle territoire et environnement


Catherine PELLEGRINI

SUARD Cédric
les rochers
14500 VIRE NORMANDIE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service
Agricole
SA

Affaire suivie par : isabelle Valette
Tél. : 02 31 43 15 37
Mél. : isabelle.valette@calvados.gouv.fr

Caen, le 17/05/2024

10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_144

Mesdames, Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **12,98 ha** situé(s) sur la commune référencée ci-dessous :

Commune	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
MARTIGNY SUR L'ANTE	ZE107 ZH1 ZH4	12,98	INDIVISION LENEVEU

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : 15/05/2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de **QUATRE MOIS** suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE d'exploiter** (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet par subdélégation du DDTM

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement

Catherine PELLEGRINI

SCEA LENEVEU
7 route de Pierrepont
14690 TREPEL

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service
Agricole
SA

Affaire suivie par : ISABELLE VALETTE
Tél. : 02 31 43 16 78
Mél. : iddtm-foncier@calvados.gouv.fr
10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

Caen, le 20/06/2024

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2024_202

Madame, Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 1,77 ha situé(s) sur la commune référencée ci-dessous :

Commune	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
SAINT GERMAIN LE VASSON	ZB250	1,77	Mr et Mme LEBISSONNAIS

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : 20/06/2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE d'exploiter** (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement


Catherine PELLEGRINI

GAEC LEBISSONNAIS
7 RUE DE LA CHENAIE
14190 SAINT GERMAIN LE VASSON

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**



**PRÉFET
DU CALVADOS**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Isabelle VALETTE
Service Agricole
Pôle connaissance et suivi de l'exploitant
Téléphone : 02 31 43 16 78
Courriel : ddtm-foncier@calvados.gouv.fr

Caen, le 03/07/2024

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_201

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 192,98 ha situé(s) sur les communes référencées ci-dessous :

Communes	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
CHAULIEU	ZA34 ZA36 ZA41 ZA42 ZA45 ZA57	6,68	FEUILLET Janine
CHAULIEU	ZA32 ZA74	10,56	LALLINEC Thérèse
CHAULIEU	ZA37 ZA48 ZA76	12,40	GANNE Francine
SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE	C716 C763 C994 C729 C759 C761 C762 C765 C766 - N222 N247 N259 N354 N231	11,75	BRIARD Roger
SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE	C467 C471 C473 C474 C475 C484 C485 C487 C488 C489 C613 C614 C615 C634 C643 C645 C646 C1065	12,80	JUHEL Michel
SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE	C709 C710 C711 C717 C718 C719 C742 C745 -M253	5,93	LEFRANCOIS Jacqueline
SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE	A326 A332 A453 A454 A455 A458 A461 A462 A463 A464 A465 A614	7,09	LEVESQUE Jocelyne
SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE	C461 C466 C468 C469 C470 C476 C481 C482 C483 C512 C513 C740 C743 C744 C746 C752 C753 C754 C756 C760 C764 C767 C779 C780 C781 C783 C839 C1061 C1062	26,71	VINCENT Marcel
SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE	C670 C697 C698 C714 C854 C671 C672 C673 C674 C675 C695 C706 C707 C708 C712 C713 C855 C942 C943 C944 - M287	9,65	HOUSSIN Genevieve
SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE	C725 C728 C730 C1058 C1151 - D591 D1271 - E432 E588 E597 E919 E1022 E1054 E1061 E1062 E1063 - N260 N269 N357	50,72	VINCENT Nicolas et BEAUCOUDRAY Séverine
SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE	C731 C734 C1060 C1180	4,45	VINCENT Nicolas
SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE	N58 N59 N60 N207 N213 N358 N140 N147 N148 - M176 M221 M223 M540	10,33	MARY Denise
SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE	B229 B233 - D182 D186 D187 D188 D189 D190 D191 D195 D260 D263 D264 D271 D272 D665 D670 D671 D672 D673 D674 D675 D676 D677 D678 D833 D834 D166 D167 D168 D169 D172 D265 - E363	23,92	INDIVISION TOULLIER

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : **24/06/2024**

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

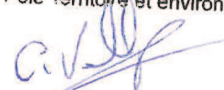
sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet
par subdélégation du DDTM

La Cheffe du Pôle Territoire et environnement



Catherine PELLEGRINI

VINCENT Martin
GAEC VINCENT
Beaucoudray
14500 SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE
VIRE NORMANDIE

10, boulevard général Vanier – CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4
tél : 02.31.43.15.00 – fax : 02.31.44.59.87
horaires d'ouverture : 9h - 11h45 / 13h30 – 16h30

sauf 16h00 le vendredi et veille de jours fériés
courriel : ddtm@calvados.gouv.fr
internet : <http://www.calvados.gouv.fr/>

Direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt de Normandie

R28-2024-11-18-00006

Accusé de réception de demandes
d'autorisation d'exploiter - département de la
MANCHE (avril-mai 2024)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

GAEC DE L'AINIÈRE
JONATHAN, PATRICK, MIREILLE JAMET
13 route du Champ du Boult - l'Ainière
50150 GATHEMO

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**

N° dossier : **5024252**

Saint-Lô, le 17/05/2024

Madame, Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **6,63** ha situés à **Gathemo (ZE-88)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : **29 avril 2024**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP.60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

GAEC LEBASCLE
RÉGIS ET ÉLISABETH LEBASCLE
La Provostière - 131, Impasse de la Chesnaie
50720 SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024253**

Saint-Lô, le 17/05/2024

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **14,71** ha situés à **Saint Georges de Rouelley (C-102-1340-1207, 181 à 183, 193 à 195, 197-198-221-223-224, 1022 à 1025, 1027,1334-1338-1209-1336)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 02 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

GAEC DE LA JEUSSERIE
JEAN-PIERRE ET STÉPHANE LEROUX
La Jeuserie
53240 ALEXAIN

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**

N° dossier : **5024259**

Saint-Lô, le 30/05/2024

Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **5,98** ha situés à **Buais les Monts (ZM-22, 30-A et 30-C)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 03 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

SCEA ÉLEVAGE DE LA FOSSE
GUILLAUME MOREL
La Basse Fosse
50240 SAINT-AUBIN-DE-TERREGATTE

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024261**

Saint-Lô, le 30/05/2024

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **1,1 ha** situés à **Saint Senier de beuvron (ZT-003)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 06 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

SCEA DU JARDIN BOISSY
ALEXANDRE GALLIOT ET CLÉMENTINE LEROY
1, route de Taillepie
50390 SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024264**

Saint-Lô, le 30/05/2024

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **105,28** ha situés à **Besneville, Bricquebec en Cotentin, Canville la Rocque,, Saint Sauveur de Pierrepont, Saint Sauveur le Vicomte, Sortosville en Beaumont, Taillepie**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 06 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

**SCEA DU JARDIN BOISSY
ALEXANDRE GALLIOT ET CLÉMENTINE LEROY
1, route de Taillepie
50390 SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE**

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024265**

Saint-Lô, le 30/05/2024

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **41,28** ha situés à **Pierreville, Saint Germain le Gaillard**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 06 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

VINCENT PICOT
73, Hameau Lesage
50110 LE MESNIL-AU-VAL

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024266**

Saint-Lô, le 30/05/2024

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **39,24** ha situés à **Le Mesnil au Val (B-77-78, 753 à 759, 766, 774 à 783, 790-703, 794 à 796, 853-857, 70 à 73, 537-538-543, 651 à 654, 657-658-662-663-665-669-675-1065-1359)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 06 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer

à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

**GAEC LE BALENÇON
RICHARD ET GILLES LEMERAY
22, Le Coudray
SAINT-AMAND
50160 SAINT AMAND VILLAGES**

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**

N° dossier : **5024268**

Saint-Lô, le 07/06/2024

Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **3,99** ha situés à **Saint Amand (B-167-168-176-184-169-171-177-183-876)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : **07 mai 2024**

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

GAEC LE BALENÇON
RICHARD, GILLES, CHARLES LEMERAY
22, Le Coudray
SAINT-AMAND
50160 SAINT AMAND VILLAGES

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**

N° dossier : **5024269**

Saint-Lô, le 07/06/2024

Messieurs

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **94,15** ha situés à **Rouxville, Notre Dame d'Elle, Précorbin**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 07 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024270**

ANTHONY MOULIN
151 route de la Scye
LES PERQUES
50260 BRICQUEBEC EN COTENTIN

Saint-Lô, le 07/06/2024

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **3,07 ha situés à Les Perques (C-330-332), Sortosville en Beaumont (A-465-468)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 07 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer

à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

ANTHONY MOULIN
151 route de la Scye
LES PERQUES
50260 BRICQUEBEC EN COTENTIN

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**

N° dossier : **5024271**

Saint-Lô, le 07/06/2024

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **15,72 ha** situés à **Tamerville (A-452-458-464-468-469-472-476-478-531-532, 534 à 536, 732-734-737-804-808-819-821, C-24-29-34-35-36)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 07 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024272**

BASTIEN DEZ
90, Chemin du Sieur Dugardin
BIVILLE
50440 LA HAGUE

Saint-Lô, le 07/06/2024

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **14,69** ha situés à **Saint Germain des Vaux (C-123-126-145-146-517-518-724-359-360-518), Vauville (D-455)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 07 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

GAEC DES MÉZIÈRES
PASCAL, MAURICETTE, PIERRE-ALEXIS LUMÉ
15 route de Montitier
50170 HUISNES-SUR-MER

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**

N° dossier : **5024273**

Saint-Lô, le 07/06/2024

Madame, Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **3,3 ha** situés à **Huisnes sur mer (ZH-17-14)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 13 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

**GAEC DES PENSÉES
FRANCK ET ÉLISABETH CHUINARD
11 route du Hamel
VERGONCEY
50240 SAINT JAMES**

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024274**

Saint-Lô, le 07/06/2024

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **5,02** ha situés à **Macey (ZC-47-49), La Croix Avranchin (ZD-55)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 13 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

EARL N V FERMIN
NICOLAS, VALÉRIE, MÉLANIE FERMIN
Launay
VILLECHIEU
50140 MORTAIN BOCAGE

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024277**

Saint-Lô, le 07/06/2024

Mesdames, Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **5,74** ha situés à **Villechien (ZD-33)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 15 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024278**

EMMANUEL GROSSIN
3 route du Vast
LE THEIL
50330 GONNEVILLE LE THEIL

Saint-Lô, le 11/06/2024

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **61,93** ha situés à **Saussemesnil, Le Theil, Tamerville**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 16 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUÉF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

SAMUEL MELLET
76, Chemin du Gros Mesnil
50680 SAINT-GEORGES-D'ELLE

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**

N° dossier : **5024279**

Saint-Lô, le 11/06/2024

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **4,28** ha situés à **Saint Germain d'Elle (A-191-192, 195 à 198)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 17 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

BÉRENGÈRE HECKEL
2, rue Pierre Lemarinel
50390 SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024280**

Saint-Lô, le 11/06/2024

Madame,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **2,56** ha situés à **Saint Sauveur le Vicomte (AP-91-96-97-98-101-230-242)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 17 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

GAEC MAZIER
FLORENCE, GILLES, SIMON MAZIER
Le Perrey
50620 LE DEZERT

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**

N° dossier : **5024281**

Saint-Lô, le 11/06/2024

Madame, Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **3,26 ha** situés à **Le Mesnil Angot (B-83-84-85), Le Désert (ZC-2-3-4)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 21 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

ÉLIE LEBAILLIF
361 route de la Croix Saint Blaise
50610 JULLOUVILLE

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024282**

Saint-Lô, le 11/06/2024

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **11,83** ha situés à **Jullouville (A-1033-1034-1005-831, B-248 à 252, 254-255-260-243-244-1136-344-1154), Carolles (A-778-427)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 21 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

GAEC LEROY DU TAILLIS
J-PIERRE, JÉRÔME, ARNAUD LEROY
Le Taillis
MONTANEL
50240 SAINT JAMES

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024284**

Saint-Lô, le 11/06/2024

Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **2,26** ha situés à **Montanel (C-437-426-427)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 21 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

AURÉLIEN FOUSSE
La Folle es Faudais
50160 LAMBERVILLE

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**

N° dossier : **5024285**

Saint-Lô, le 11/06/2024

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **27,5 ha** situés à **Lamberville (AI-66 à 73, 86-105-106-108-115-116-121-252-254-147-287-256-258-270-272-37-39, 47 à 49, 60-61-63-64, 125 à 129, 118 à 120, 90 à 99, AK-38, AL-2-82), Biéville (AD-26)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 22 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

**GAEC DE LA CAMPAGNE NORMANDE
VALENTIN ET SÉVERINE POTET
1, La Campagne
50210 SAINT-DENIS-LE-VETU**

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024286**

Saint-Lô, le 13/06/2024

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **85,12** ha situés à **Notre Dame de Cenilly, Roncey, Saint Denis le Vêtu**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 23 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

EARL LE HAUT PLAINS
DENIS DUCHEMIN
1267 rue de la Vire
SAINT-EBREMOND-DE-BONFOSSE
50750 CANISY

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024287**

Saint-Lô, le 13/06/2024

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **2,03** ha situés à **Quibou (A-486-488)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 23 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

**EARL GLANON
PAUL COUÉTIL
9 route de la Méancierie
50670 SAINT-LAURENT-DE-CUVES**

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024288**

Saint-Lô, le 13/06/2024

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **3,39** ha situés à **Les crenays (ZE-41, ZM-55)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 23 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

**EARL GLANON
PAUL COUÉTIL
9 route de la Méancierie
50670 SAINT-LAURENT-DE-CUVES**

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024289**

Saint-Lô, le 13/06/2024

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **5,2 ha** situés à **Cuves (ZH-48-49-50)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 23 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service économie agricole et des territoires
Unité projets et vie des exploitations agricoles

La directrice départementale des territoires et de la mer
à

Dossier suivi par : Isabelle LESOUEF
Appel direct : 02 33 77 52 37
Fax direct : 02 33 06 39 09
Mél : isabelle.lesouef@manche.gouv.fr

GAEC DE LA SAINTE JEANNERIE
SYLVAIN ET DAVID BLONDEL
57, route des Villages
LE MESNIL-ROGUES
50450 GAVRAY SUR SIENNE

Objet : **Demande d'autorisation d'exploiter**
N° dossier : **5024290**

Saint-Lô, le 13/06/2024

Messieurs,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur **1,54 ha** situés à **Le Mesnil Villeman (B-842 à 847)**.

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 23 mai 2024

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS SUIVANT la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 - 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe du service économie agricole et territoires,

Catherine SIMON

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
477, Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 Saint-Lô Cedex - Tél : 02 33 06 39 00 - Fax : 02 33 06 39 09
Site internet : www.manche.gouv.fr - Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités (DREETS)

R28-2024-11-15-00008

Arrêté portant composition de la commission
régionale d'autorisation d'exercice compétente
pour l'examen des demandes présentées en vue
de l'exercice en France de la profession
aide-soignant



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

Arrêté portant composition de la commission régionale d'autorisation d'exercice compétente pour l'examen des demandes présentées en vue de l'exercice en France de la profession aide-soignant

**Le Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 modifiée relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ;

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L. 4391-2, R. 4391-2 à R. 4391-4 ; R. 4391-6 à R.4391-8,

Vu le décret du Président de la République du 11 janvier 2023 portant nomination de Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI en qualité de Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime ;

Vu le décret n°20004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives ;

Vu le décret N°2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des Directions régionales de l'économie de l'emploi du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi du travail des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté interministériel du 04 septembre 2024 nommant Madame Catherine PERNETTE, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 mars 2021 portant organisation fonctionnelle et territoriale de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie ;

Sur proposition de la Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie,

ARRÊTE

Article 1^{er}

La commission régionale d'autorisation d'exercice compétente pour l'examen des demandes présentées en vue de l'exercice en France de la profession aide-soignant est composée comme suit :

- La directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ou son représentant : président ;
- Le directeur de l'agence régionale de santé de Normandie ou son représentant ;

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Siège : Cité Administrative Saint-Sever – 38 Cours Clémenceau – 76108 ROUEN Cedex 1 - Standard : 02 32 76 16 20

normandie.dreets.gouv.fr

- Deux infirmiers, dont l'un exerçant ses fonctions dans un établissement de santé ou médico-social et l'autre, cadre de santé, exerçant en institut de formation d'aide-soignant (titulaires et suppléants)

	Infirmier exerçant ses fonctions dans un établissement de santé ou médico-social	Infirmier, cadre de santé, exerçant en institut de formation d'aide-soignant
Titulaire	Florence FORSTER	Stéphanie GIGON
Suppléant	Article 3 du présent arrêté	Elisabeth JACQUEMIN

- Deux aides-soignants, dont l'un exerçant ses fonctions dans un établissement médico-social (titulaires et suppléants)

	Aide-soignant	Aide-soignant exerçant ses fonctions dans un établissement médico-social
Titulaire	Valérie ROBERT-GRENET	Laëtitia MARIE
Suppléant	Marie RENARD	Mylène LE GOUPIL

Article 2

La commission est nommée pour une durée de cinq ans renouvelables.

Article 3

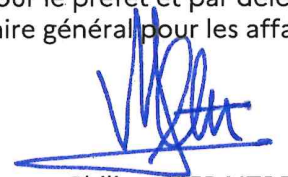
Le présent arrêté pourra faire l'objet d'une modification complémentaire pour désigner un suppléant, infirmier exerçant ses fonctions dans un établissement de santé ou médico-social dès qu'un candidat aura été identifié pour cette fonction.

Article 4

Monsieur le Secrétaire général pour les affaires régionales de Normandie et Madame la Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Normandie.

Fait à Rouen, le 15 novembre 2024

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général pour les affaires régionales



Philippe LERAITRE

Voies et délais de recours – Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Siège : Cité Administrative Saint-Sever – 38 Cours Clémenceau – 76108 ROUEN Cedex 1 - Standard : 02 32 76 16 20
normandie.dreets.gouv.fr